UN GRAND POÈTE NORDISTE : AUGUSTE ANGELLIER

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Poète nordiste, Auguste Angellier le fut tout entier, comme l'écrit Jean-Louis Vallas, le fils de Louis Vallas, l'ami intime du poète dont il fut le collègue à l'Université lilloise comme doyen de la Faculté de droit : « Fils du Nord, Auguste Angellier a laissé à son pays une œuvre immense que ne pèsent pas celles, mises ensemble, de tous les poètes dont ce terroir s'honore depuis des siècles et près de laquelle elles pâlissent ».

C'est qu'Auguste Angellier fut un poète total. Aux sources de l'antiquité grecque et romaine, il a puisé une inspiration qui a fait de son œuvre une de celles dont l'humanité s'honore et dont notre Nord peut s'enorgueillir chaque jour davantage.

Elu doyen à la Faculté des lettres de Lille, le 25 Mars 1897, Auguste Angellier n'abandonne point pour cela le stylet du poète. Reprenant en 1902 ses fonctions qu'il avait abandonnées le 24 Mars 1900, après avoir écrit « Le chemin des saisons » et « Les dialogues d'amour », puis « Les dialogues civiques », puis obligé par sa santé, par la suite, à abandonner l'Université, il n'en continue pas moins à publier « Les Episodes », puis « Les Scènes ».

De cette œuvre puissante que d'aucuns ont pu considérer comme un peu pesante, il se dégage un parfum de fraîcheur qui se mêle à quelque chose d'indéfinissable, mais qui s'impose, et qu'on reconnaît par la suite pour être puisée aux sources les plus pures de la raison.

Car ce fut avant tout un grand-prêtre de Minerve, de Pallas Athéné, comme disaient les Grecs, de cette déesse sortie toute armée du cerveau de Jupiter et qui imposa aux humains la saine logique et la froide raison.

Nous venons d'écrire « froide raison » et, cependant, rien n'est moins froid que l'œuvre d'Auguste Angellier. Ce poète du Nord, tout empreint des vastes horizons clairs et pâles des plaines flamandes, tout imprégné de l'intense poésie qui se dégage de nos ciels légers et comme tamisés, tout ému d'amour pour son pays natal, ce poète, ce grand artiste a puisé dans l'étude des classiques grecs et romains, dans la vieille civilisation méditerranéenne, ce qui lui a permis de faire une œuvre unique, car c'est dans la raison même, dans le culte de l'intelligence et de l'ordre antique qu'il a trouvé les bases essentielles de sa sensibilité mise au service de l'art.

Des vers :

Tu voudrais savoir
Si je t'aime.
C'est un rêve d'espoir
Et quand même.

Vois ce pauvre cœur
Solitaire
Qui prend son bonheur
A se taire.

Pense à mon destin,
Veuf de joie
Qu'un constant chagrin
Voile et noie.

Songe à mon désir
Plein de larmes
Qui trouve à souffrir
D'âpres charmes

Et quand je la vois
Jeune et fière,
Quand me vient sa voix
Printanière,

J'ai sous mon effort
Mon martyre,
Le courage encor
De sourire

Afin que mon cœur
Pur d'alarme
N'ait point la douleur
D'une larme.

Des vers comme ceux-ci, écrits en 1907, quatre ans avant la mort du poète, montrent combien celui-ci avait conservé une âme fraîche et la maîtrise d'un art parfait.

Jean-Louis Vallas, qui n'a connu Angellier que dans sa prime jeunesse mais qui, on peut le dire, fut élève sous son signe par un admirable père qui fut, lui aussi, un beau poète nordiste, vient de consacrer à Auguste Angellier un monument véritable, non point un monument de pierre ou de bronze, mais un ouvrage splendide. Il a demandé à ceux qui furent les amis, les admirateurs d'Auguste Angellier, de collaborer avec lui. C'est Roger Allard, Léon Bocquet, Henri Brémond, de l'Académie Française, et Ernest Dimnet, Louis Mercier, la comtesse Anna de Noailles, Frédéric Plessis, Henri Potez, Paul Valéry et Louis Valas, le père de l'auteur de ce monument, et d'autres encore parmi lesquels nous relevons des noms d'écrivains anglais qui, dans un très beau livre, ont apporté à Auguste Angellier l'hommage de leur admiration et de leur amitié posthume.

Il nous sera permis, en terminant cette trop courte évocation d'un des plus beaux poètes que le Nord ait donnés à la France, de remercier M. Jean-Louis Vallas pour les très belles pages qu'il lui a consacrées, des pages qui mériteraient une publicité que nous ne pouvons leur donner ici, mais dont l'émotion profonde retentit encore en nous. Et pour cet hommage à Auguste Angellier pour cette piété qu'il a manifestée à ce grand poète ainsi qu'à son père Louis Vallas, nous voulons que Jean-Louis Vallas trouve ici l'hommage et les remerciements qui lui sont dus.

F. L.

UN TORPILLEUR ET UN SOUS-MARIN ONT ÉTÉ LANCÉS EN ITALIE

Rome, 29. — La marine de guerre s'est enrichie de deux nouvelles unités, le torpilleur « Circé » et le sous-marin « Zmo » qui ont été lancés respectivement à Gênes et à Montfalcone.

AU GROUPE DE DÉFENSE DE L'OUTILLAGE FRANÇAIS

Paris, 29. — La réunion constitutive du groupe de défense de l'outillage français s'est tenue, cet après-midi, à la Chambre. M. Potut, député de la Nièvre, a été désigné comme président ; MM. René Lebret, François Peugeot et Charles Valentin, ont été nommés vice-présidents.

Le groupe a examiné les questions intéressant cette branche de l'activité nationale, notamment en matière fiscale et douanière.

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cependant, le comte Ciano aurait donné l'assurance à lord Perth que le Gouvernement italien était désireux de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour appuyer les efforts faits par le Gouvernement britannique dans le but d'obtenir la cessation immédiate du bombardement de navires anglais.

D'autre part, les informations reçues ce soir de Rome, et de source britannique, indiquent que le Gouvernement italien aurait exprimé son accord avec le Gouvernement britannique sur la question de recourir à l'établissement de zones neutres dans les eaux territoriales républicaines espagnoles ou les vapeurs anglais pourraient en toute sécurité venir jeter l'ancre.

Si ces informations se révélaient exactes, le Gouvernement britannique y trouverait une source de satisfaction, car il n'a pas cessé depuis plusieurs semaines de demander l'établissement de telles zones de sécurité dans les eaux républicaines. Mais, jusqu'ici, le Gouvernement de Barcelone n'a pas encore fait connaître son opinion définitive en la matière et, pour sa part, Franco n'a suggéré qu'une seule zone de sécurité.

« Seule la crainte de la dénonciation de l'accord anglo-italien peut changer l'attitude du Duce », écrit un journal anglais

Londres, 29. — La publicité inaccoutumée donnée à la conférence qu'a tenue récemment M. Mussolini, avec ses chefs d'état-major, n'a pas manqué de surprendre la presse anglaise.

M. Vernon Bartlett se demande ce matin, dans le « News Chronicle » si cette réunion spectaculaire ne correspond pas à un nouveau raidissement de l'attitude italienne en ce qui concerne l'Espagne. Si j'en crois diverses sources en Italie, écrit le collaborateur du journal libéral, il n'y a pas la plus petite chance de voir l'Italie chercher de concert avec la Grande-Bretagne à mettre un terme à la guerre civile espagnole par voie de négociations. Rien n'a changé la conviction du Duce, à savoir qu'il ne saurait permettre une trêve, comme l'impliquent les opérations de dénombrement des volontaires, ou une modification dans la conduite des hostilités, comme l'ordre d'arrêter le bombardement des populations civiles et des navires marchands.

Les raisons qui obligeraient l'Italie à adopter cette attitude seraient, d'une part, l'impossibilité dans laquelle se trouverait le général Franco de recruter les volontaires italiens, d'autre part, l'aggravation de la situation intérieure en Italie, et enfin, la résistance de Barcelone.

En conséquence, ajoute M. Bartlett, de l'avis d'importants diplomates à Londres, M. Mussolini sera tenté, au cours des prochaines semaines, plus fortement qu'il ne l'a jamais été, de recourir aux mesures les plus extrêmes pour en finir avec la guerre.

La seule influence qui puisse l'en dissuader est la crainte que M. Neville Chamberlain, de gré ou de force, en vienne à dénoncer l'accord anglo-italien au cas où le Duce adopterait cette attitude.

SIR ROBERT HODGSON EST ATTENDU A LONDRES

Londres, 29. — Sir Robert Hodgson, agent britannique à Burgos, qui quitte cette ville aujourd'hui porteur de la réponse du général Franco aux représentations britanniques relatives aux bombardements de navires anglais, doit arriver à Londres dans la journée de demain.

Selon les renseignements recueillis dans les cercles diplomatiques anglais, il n'aurait pas encore communiqué à Londres un résumé télégraphique de cette réponse.

Avance insurgée sur le front de Fanzara

Lucena del Cid, 29. — La progression nationaliste a repris à l'aube sur tout le front de Fanzara à la Méditerranée, soit une trentaine de kilomètres, tenu à l'aile droite par les divisions de liaison du général Garcia Valino, à l'aile gauche par le corps d'armée de Galice du général Aranda.

D'après les renseignements parvenus au grand état-major à 13 h., l'avance serait générale sur toute la ligne. Le corps d'armée de Castille opérant dans la région de Sarrion a repris également sa marche en avant malgré une vive résistance adverse et le général Varela a réussi à avancer ses lignes vers l'est.

L'AVIATION LÉGIONNAIRE ITALIENNE A BOMBARDÉ LE PORT DE VALENCE

Quatre vapeurs étrangers auraient été atteints

Rome, 29. — L'envoyé spécial du « Giornale d'Italia » en Espagne, signale que l'aviation légionnaire italienne a lancé dans le port de Valence une vingtaine de bombes qui ont atteint quatre vapeurs étrangers, lesquels déchargeaient des munitions et des pièces détachées pour avions. Elle a également bombardé dans le port d'Alicante un vapeur qui a fait explosion. Le journal ne donne pas la nationalité de ces navires.

Les installations militaires du port de Gandia ont été touchés. D'autre part, l'aviation légionnaire a contribué efficacement à arrêter des contre-offensives « rouges » dans le secteur de Puebla de Valverde.

Le bombardement de la banlieue de Valence a fait huit victimes

Valence, 29. — Huit personnes ont trouvé la mort au cours du bombardement, hier soir, des villages environnant Valence. On compte en outre deux blessés.

La localité d'El Perelo située à une dizaine de kilomètres au sud de Valence, en bordure de la Lacune d'Alleryera et qui sert de résidence à plusieurs consuls étrangers, a été atteinte par les bombes.

L'AUTORAIL DU SERVICE BARCELONE - PORT-BOU A ÉTÉ BOMBARDÉ

9 MORTS, 34 BLESSES

Barcelone, 29. — Ce matin, cinq avions insurgés ont bombardé la voie de chemin de fer et atteint l'autorail qui fait le service entre Barcelone et Port-Bou, alors qu'il se trouvait à la station de Blanes, située à 70 km. de Barcelone.

On compte jusqu'à présent 9 morts, dont trois femmes et 34 blessés. Quelques maisons ont été détruites à Blanes.

Le cheval Nearco, qui vient de gagner le Grand Prix de Paris a été acheté par un bookmaker anglais

Londres, 29. — On apprend que le bookmaker bien connu, M. Martin Benton, a acheté le fameux cheval italien Nearco, qui dimanche dernier gagna le Grand Prix de Paris.

LE « SCANDALE » DUNCAN SANDYS A LONDRES

Le député conservateur a été prié de comparaître en uniforme de lieutenant devant la Cour militaire d'enquête

L'annonce de cette mesure a soulevé la réprobation de la Chambre des Communes

LA PRESSE ANGLAISE S'ÉLÈVE CONTRE UNE INTERPRÉTATION ABUSIVE DE L' « OFFICIAL SECRETS ACT »

Londres, 29. — Le « Daily Telegraph and Morning Post » écrit : « Si la loi sur les secrets officiels constitue une précaution nécessaire contre « les fuites », elle ne saurait cependant être invoquée pour couvrir les insuffisances des départements ministériels, ni protéger les ministres responsables devant le Parlement contre le droit des parlementaires d'attirer l'attention publique sur de telles fautes. »

Le « Daily Express » rappelle que « la Chambre des Communes est le grand jury de la Nation. Il est parfaitement intolérable, déclare le journal de lord Beaverbook qu'un membre de ce jury soit mis en demeure de dévoiler la source de ses informations dans des questions d'intérêt public. L' « Official Secrets Act » a pour objet d'empêcher les fonctionnaires de la Couronne de communiquer aux ennemis du pays les secrets de notre Défense nationale. Il y aura un beau tapage, si la loi destinée à sauvegarder notre liberté contre l'oppression étrangère sert à la menacer en Angleterre même ! »

Le « Daily Mail » proteste avec énergie.

« La loi, écrit-il, n'a pas été faite pour restreindre la liberté salutaire de critique. Or la critique ne peut être constructive que lorsqu'elle est basée sur des faits. On ne sert pas la cause de l'intérêt public en invoquant la loi contre un jeune parlementaire soucieux d'accélérer le rythme du réarmement ou contre le journal qui poursuit le même but. »

LE CONSEIL DES PRIVILÈGES DE LA CHAMBRE SE PRONONCERA AVANT LA COUR MILITAIRE

Londres, 29. — M. Duncan Sandys a provoqué une véritable tempête d'exclamations de protestation et de surprise en annonçant à la Chambre des Communes qu'il avait été prié de comparaître demain, en sa qualité de lieutenant de l'armée territoriale et en uniforme, devant la Cour militaire d'enquête instituée hier soir.

Il a demandé que le Comité des privilèges de la Chambre des Communes soit immédiatement saisi de la question et le premier ministre a fait droit à cette requête. M. Chamberlain a, en outre, annoncé que le Conseil de l'Armée serait prié de suspendre la procédure de la commission d'enquête jusqu'à ce que le comité des privilèges se soit prononcé.

Les députés protestent unanimement

Londres, 29. — Les députés de tous les partis sont intervenus dans une ambiance effervescente pour protester contre la convocation de M. Sandys devant la cour d'enquête militaire, alors que la Chambre avait décidé de constituer elle-même une commission d'enquête.

Les orateurs ont estimé qu'il y avait de la part des autorités militaires un empiètement inadmissible de l'exécutif sur le prérogatives du Parlement.

Le premier ministre a déposé une motion en vue de la soumission immédiate au Comité des privilèges. M. Attlee avait considéré la convocation de M. Sandys par l'autorité militaire comme un affront. M. Churchill a insisté pour que l'ordre de convocation soit immédiatement annulé. M. Edé (travailliste) a assimilé l'action des ministres anglais à celle des membres du gouvernement allemand.

M. Chamberlain souligne que la constitution de la commission d'enquête militaire n'a été qu'un acte de procédure normal. Le ministre de la guerre intervient pour couvrir la décision de constituer une cour d'enquête. « Il n'est pas question, ajoute-t-il, que cette cour empiète sur les privilèges de cette assemblée. La cour a pour but de découvrir si un officier de l'armée britannique a abusé de la confiance qui lui était faite et, si oui, dans quelles circonstances. Une telle enquête est d'intérêt public ».

Finalement, après diverses demandes d'éclaircissements sur les détails de l'affaire, la motion de M. Chamberlain est adoptée à mains levées.

Le Comité a tenu, en fin d'après-midi, une réunion d'environ une heure ; il se réunira de nouveau demain, à 11 h. 30.

CATASTROPHES AU JAPON

Une falaise s'écrase sur une école de jeunes filles, dont 30 élèves sont enterrées vivantes

Des pluies torrentielles provoquent l'inondation de 9.000 maisons à Tokio

Tokio, 29. — A Yokosuka, les pluies ont provoqué l'éboulement d'une falaise située derrière une école de jeunes filles, dont une trentaine d'élèves de dix à douze ans, ont été enterrées vivantes. Dix-neuf d'entre elles ont été sauvées, mais on ignore encore le sort des autres.

D'autre part, par suite d'éboulements provoqués par les pluies torrentielles, la voie ferrée de Tokio à Shimonoseki a été obstruée pendant plusieurs heures à l'ouest de Yokohama.

Une autre dépêche annonce qu'après quatre heures de pluie torrentielle, la rivière Edogawa, qui coule dans la capitale, a débordé, inondant 9.000 maisons.

LES ÉVÉNEMENTS D'EXTRÊME-ORIENT

LE JAPON SE FÉLICITE DU VIGOUREUX SOUTIEN DE L'ALLEMAGNE ET DE L'ITALIE

Tokio, 29. — Une dépêche de Changhaï à l'Agence Domei annonce le rappel de M. Giulano Core, ambassadeur d'Italie auprès du gouvernement de Hankéou et son remplacement par le marquis Francesco Maria de Marchio, actuellement ministre d'Italie à La Haye.

Cette décision coïncidant avec le rappel de l'ambassadeur du Reich, M. Oscar Trautman, est accueillie avec satisfaction à Tokio. Cette double mutation est, dit-on la preuve que les partenaires de l'axe Berlin-Rome inaugurent en Extrême-Orient une nouvelle politique dont le Japon doit attendre un vigoureux soutien dans ses hostilités contre la Chine.

ATTENTAT POLITIQUE DANS LA CONCESSION DE CHANGHAI

Changhaï, 29. — Un nouvel attentat politique a été commis dans la matinée dans la concession internationale. M. Chen Teh Ming, chef du service du contrôle des bateaux de l'administration municipale, qui se trouve sous la surveillance japonaise, passait en pousse-pousse dans Yu Ya Ching Road, quand un inconnu l'a tué à coups de revolver.

Le coolie du pousse-pousse et un passant chinois ont été blessés. Le meurtrier s'est enfui.

Le Congrès de l'A. G. des secrétaires, employés de mairie, agents et ouvriers communaux

Les 25, 26 et 27 juin courant, l'Association générale des communaux de France et des colonies a tenu ses séances publiques de travail, à la salle Saint-Jean, à l'hôtel de ville de Paris.

M. Théodore TISSIER, vice-président du Conseil d'Etat, grand ami des communaux auxquels, au long de sa carrière, il n'a jamais ménagé les marques d'une bienveillance aussi avisée et compétente qu'écoutée, a ouvert, accueilli par d'unanimes applaudissements, les séances du 26 et a présidé, avec une paternelle autorité, aux discussions concernant la question si importante et si difficile à faire aboutir : celle d'une retraite assurée à tous les communaux de France et des colonies, analogue et équivalente à celle que l'Etat alloue à ses fonctionnaires.

A côté des membres du bureau de l'A.G. que préside avec une vigilance, une activité et une expérience auxquelles tous les adhérents rendent un hommage de plus en plus reconnaissant, M. JOUY, avaient pris place MM. Mahieu, président, et Coutillon, secrétaire général de la Fédération nationale des communaux de Belgique ; MM. Braun et Spietzer, président et délégué de l'Union des employés de carrière d'Alsace et de Lorraine ; M. Causse, président de la Fédération algérienne des communaux.

Toutes les questions qui, au premier chef, intéressent la situation actuelle et d'avenir des secrétaires et agents communaux de toutes catégories, en particulier celles du fonctionnement des commissions paritaires, des échelles de traitements, du statut et des conditions de recrutement et d'avancement des agents communaux, de la retraite, de la coordination des lois et décretslois des assurances sociales avec les règlements particuliers, des communaux, du maintien et de l'extension des cours d'administration dans les facultés de province, ont fait l'objet de communications et de discussions importantes. En particulier, le rapport de Mlle DUDIRGUON, présidente de l'Association du Nord et secrétaire générale de l'Association générale, sur l'équivalence des fonctions municipales avec celles de l'Etat et des départements, invoquée dans la loi de finances du 31 décembre 1935 pour limiter les attributions municipales concernant la rémunération des communaux, a donné lieu à une sérieuse discussion ; la question complexe et importante, liée intimement à celle de la fixation du traitement de base et du minimum vital, fera l'objet d'un travail d'ensemble dont les résultats seront soumis au bureau dans le courant de la saison prochaine.

Une délégation, composée des membres du bureau, des délégués de Belgique, des colonies, de l'Alsace, a été reçue successivement par le directeur de M. Sarraut, ministre de l'Intérieur, absent, par M. Marchandeau, ministre des Finances, par M. Albert Lebrun, président de la République.

MM. les présidents du Conseil municipal de Paris, du Conseil général de la Seine ont, dans une réception à laquelle assistaient un grand nombre de congressistes, qui s'est déroulée dans les salons du magnifique hôtel de ville, affirmé, une fois de plus, leur profonde sympathie pour toutes les municipalités de France et leur personnel de collaboration, qui sont un des rouages essentiels et de base de toute notre vie nationale.

Les membres du bureau et les délégués étrangers ont apposé leur signature sur le livre d'or. A signaler, à une des dernière réunions, la présence de M. le sénateur Nérez et de M. Lecacheux, député de la Manche.

LA DEUXIÈME SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX S'OUVRIRA LE 3 NOVEMBRE

Voici le texte du décret relatif à l'ouverture de la deuxième session des conseils généraux :

Article premier. — Par dérogation aux dispositions de l'article 23 de la loi du 10 août 1871, modifié par la loi du 23 juillet 1927, la deuxième session ordinaire des conseils généraux s'ouvrira en 1938 le 3 novembre et devra être close le 18 novembre au plus tard.

UN INCENDIE anéantit pendant la nuit des bâtiments d'une malterie à Valenciennes

LES DÉGATS ATTEINDRAIENT UN DEMI-MILLION

Vers 4 h. du matin, la population de Valenciennes fut alertée par le mugissement des sirènes du poste des pompiers. Un violent incendie venait d'éclater dans une usine de la ville, à l'importante malterie Dupas, située le long du canal de l'Escaut, dans la rue du Petit-Bruxelles. C'est le directeur de l'établissement, M. Charles Weber, qui, mis en éveil par les aboiements de son chien, avait découvert l'incendie naissant en effectuant une ronde dans les magasins. Le feu, activé par un vent violent, se développait avec une foudroyante rapidité.

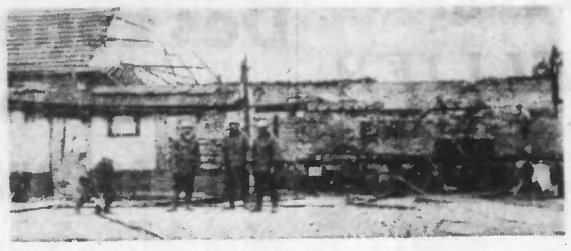

Un aspect des bâtiments sinistrés avec leur matériel carbonisé. (Ph. Réveil)

En même temps que l'on avertissait les pompiers, M. Weber donnait l'alerte au personnel de la malterie, ainsi qu'aux occupants de la cantine, contiguë aux magasins, les époux Landry-Lenne et leur domestique, M. Aimé Hottelard. Les habitants n'eurent que le temps de s'enfuir dans la rue, le feu gagnant leur habitation et la ravageait. Dans les maisons voisines, les habitants craignant l'extension du sinistre, commençaient, dans la nuit, à évacuer leur mobilier.

Une péniche d'essence a pu être éloignée

Les pompiers de Valenciennes arrivèrent rapidement sur les lieux, sous le commandement du capitaine Dossche, remplaçant le capitaine Guillotin, souffrant, et des lieutenants Hot et Monseux. Des pompiers s'employèrent aussitôt à évacuer une péniche qui se trouvait près de la malterie et qui transportait 250.000 litres d'essence. Pendant ce temps, la lutte contre le feu était énergiquement menée et l'on arrivait à préserver les bâtiments principaux de la malterie, ainsi que les constructions voisines.

Toutes les dépendances de l'usine, magasin à farine, garage avec deux camions l'un de cinq, l'autre de trois tonnes, ainsi que la cantine ont été détruits. Les dégâts sont estimés à plus d'un demi-million ; ils sont couverts par l'assurance, sauf en ce qui concerne le mobilier de M. Lenne l'occupant de la cantine, laquelle cantine est la propriété de M. Trinquet, de Trith.

Les causes de l'incendie

Sur les lieux du sinistre, on remarquait la présence de MM. Gaubert, sous-préfet ; Hugot, procureur de la République ; Martin, commissaire central, et Alquinet, chef de la sûreté. Les agents Fontenelle et Port, renforcés ensuite par leurs collègues, exercèrent un service d'ordre qui fut très apprécié en raison de la situation dangereuse en bordure du canal.

Hier matin, M. Patoir, inspecteur de sûreté et les agents de sûreté Paris et Bettremieux se sont livrés à une enquête pour établir les causes de l'incendie. On croit qu'il s'agit d'un court-circuit.

Carnets de route

Les quarante années de vie militante de M. Georges Dumoulin

M. Georges Dumoulin, secrétaire général de l'Union Départementale a écrit ses mémoires. Il les a réunis sous le titre « Carnets de route » avec ce sous-titre : « Quarante années de vie militante ». De sorte qu'en feuilletant ce livre à couverture bleue, on sait tout de suite où l'on va.

M. René Belin qui en a écrit la préface dit « que l'ouvrage est la révélation d'une période de l'histoire syndicale » et l'auteur, dans son introduction, déclare : « Je pense démontrer que, dans ces quarante années de vie militante, il existe une unité de vues et de pensées ».

M. Georges DUMOULIN (Ph. Réveil)

Dans le premier chapitre, M. Georges Dumoulin nous raconte son enfance. Voici sa première phrase : « J'ai vu le jour le 25 novembre 1877 à Ardres-en-Calaisis (Pas-de-Calais) ». Tout l'ouvrage est écrit sur le modèle de cette phrase. Style simple, direct, châtié, précis, net.

Nous faisons connaissance avec la famille de M. G. Dumoulin. Nous suivons l'auteur à « l'école d'asile », puis à l'école primaire où il était un modèle de « sagesse et de savoir ». Mais à 8 ans, il partagea son temps entre l'école et le travail. Chaque année à fin mars, il quittait l'école pour n'y revenir que dans le courant de novembre. Ce régime dura quatre ans. Il en souffrit cruellement et c'est à ce régime que se forma le caractère de Georges Dumoulin. Il fait au cours de son récit des comparaisons saisissantes. Parlant d'un pneotaire de village il écrit : « Il était mince comme un roseau et long comme un bail ».

Il est reçu au certificat, mais il doit interrompre définitivement ses études parce qu'il n'obtient qu'une demi-bourse. Il en conçoit une sensation d'injustice qui n'était que la première et ne devait pas être la dernière.

Le voici au fond de la Mine, à Courrières. Il y connaît la première grève. Il prend contact avec le mouvement syndical qui devait remplir toute sa vie.

Il dévore la vie. Il s'acharne au travail et sur les livres. Il fait son « Tour de France » retourne à la mine et devient terrassier à Paris.

C'est ensuite la montée. Elle commence au congrès de la C.G.T. de 1910. Il est déjà membre du bureau confédéral. Il voyage en Espagne. En 1912, il est condamné à la prison pour avoir parlé contre la guerre.

Survient la guerre. Le voici au front jusqu'en 1917 où il est envoyé au fond des mines de Firminy.

Ici se place le fameux discours dit « le discours qui ne fut jamais prononcé » et qui avait été préparé par M. G. Dumoulin pour la conférence nationale des Unions et Fédérations.

La conception de la paix de M. G. Dumoulin s'oppose dans ces pages à celle de Jouhaux, mais son livre ne dit pas qu'elle était la conception de Jouhaux et faute d'éléments de comparaison, nous devons réserver notre jugement.

Après la guerre, G. Dumoulin entreprend un instructif voyage en Amérique. En 1920, c'est la guerre des cheminots ; en 1921, c'est la scission, la bagarre du Palais Rameau à Lille.

Puis c'est le subtil orateur, l'ardent propagandiste qui va de meetings en meetings et qui zig-zague à travers la France, chemin faisant il nous conte de savoureuses anecdotes : Gênes, Rome, Charleroi. Ce chapitre s'appelle « Sur la route ». De cette route qui n'est plus seulement syndicaliste mais aussi politique, il ne nous fait grâce d'aucune étape et on le lui pardonne car il — le souci d'en supprimer les longueurs.

Le dernier chapitre est court. C'est un raccourci des huit dernières années de la vie militante de G. Dumoulin. De la B.I.T. à Genève, il vient à Lille, via Denain pour diriger le mouvement syndical du Nord. Il retrouve à Lille les ex-militants unitaires car l'unité est réalisée. Il vit les événements de juin 1936 et nous les fait revivre.

Le livre se termine par une page où l'auteur envisage l'avenir de la C.G.T. en ces termes : « Une forte et puissante minorité fidèle à l'indépendance syndicale, se dégagera de la C.G.T. Cette minorité, plus libre dans ses entournures, agira ».

« Carnets de Route » est le livre qu'on attendait. Dans les milieux syndicalistes il ne plaira pas à tous. En l'écrivant G. Dumoulin savait bien qu'il serait amèrement critiqué. Mais il n'aime rien tant que la critique. C'est pourquoi on y trouve dans la préface de M. René Belin, cette dernière phrase : « C'est un livre alerte, vigoureux, plein de sève, acéré, irrespectueux, mais avant tout et toujours, comme si c'était là, la vraie noblesse, courageux jusqu'à — naturellement — la témérité ».

A. L.

Un ex-avocat amiénois arrêté à Paris pour escroqueries

Paris, 29. — Après de longues recherches, des inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté un avocat du barreau d'Amiens, Henri-Roger Kloer, dit Vernejoul, né en 1876, à Paris, titulaire de douze condamnations pour escroqueries, abus de confiance et émission de chèques sans provision et condamné en outre, pour avoir plaidé à Saint-Etienne, malgré sa radiation. Kloer était l'objet de deux mandats du parquet de la Seine et de trois jugements correctionnels.

Il avait fondé à Paris des affaires d'un caractère délictueux. Il pratiquait aussi l'escroquerie au mariage en relevant dans les petites annonces des demandes de mariage, dans le but de se faire remettre des sommes d'argent par ses fiancées. Il a été écroué.

LE MEURTRE D'ALAINCOURT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Lundi soir, Mileszarek étant légèrement ivre et les deux jeunes gens se trouvant dans un endroit isolé, il avait cru le moment favorable pour mettre son projet à exécution sans que les soupçons puissent retomber sur lui.

On sait comment fut bien vite anéantie la version du suicide qu'il avait tenté d'accréditer, résultat qui est tout à l'honneur du chef de brigade Hénouille, de Moy, et de ses collaborateurs.

Le chef de brigade HENOUILLE, qui dirigea l'enquête, examinant le revolver qui fit découvrir l'assassin. (Ph. Réveil)

L'instruction que va commencer le Parquet de Saint-Quentin va porter sur plusieurs points. D'abord sur la conduite de Pajor à Alaincourt, afin de savoir si les reproches qui lui furent adressés par sa fiancée, la jeune fille de Bony, étaient fondés. D'autre part, établir si Mileszarek fut bien l'auteur de la dénonciation à la fiancée de Pajor, et si le courroux tragique de Pajor était motivé.

On pense qu'en raison des aveux de l'assassin, qui ne laisse dans l'ombre aucun fait se rapportant au drame, l'affaire pourra être évoquée à une prochaine session des Assises de l'Aisne.

La mort mystérieuse de l'ingénieur Crémieux

Le pseudo fakir, patron de Bellanger, qui se trouvait à la foire d'Amiens, a disparu

On sait que le 4 avril dernier, on découvrit rue de Rennes, à Paris, le corps de Roger Crémieux, âgé de 34 ans, ingénieur des Arts et Manufactures, qui avait succombé à un enfoncement de la boîte crânienne.

L'enquête révéla que l'ingénieur avait des relations pour le moins étrange, et les policiers furent amenés à arrêter un forain, nommé Colle, qui se livrait à des dépenses exagérées.

Collé avoua finalement être au courant de l'assassinat mais prétendit n'y avoir pris aucune part. Selon lui, un de ses camarades qu'il avait connu en prison, Lucien Bellanger, 27 ans, qui travaillait également dans les fêtes foraines, avait présenté Roger Crémieux en lui disant qu'il y avait un bon coup à faire. Bellanger et Crémieux pénétrèrent dans le couloir d'un immeuble rue de la Grande Chaumière et Colle consentit à faire le guet.

Peu après, Bellanger ressortit en lui disant qu'il venait de corriger Crémieux et lui remit 500 francs sur le contenu du portefeuille de l'ingénieur, dont il s'était emparé. La police judiciaire en présence de ces exagérations s'efforça de retrouver Bellanger.

C'est ainsi quelle apprit que le patron de Bellanger, un pseudo fakir, se trouvait à la foire d'Amiens. La sûreté, avisée, se mit en quête de l'individu en question qu'elle ne tarda pas à retrouver.

A la suite d'un entretien avec les inspecteurs de la sûreté, sur lequel on garde un silence prudent, le nommé V..., laissant sa baraque fermée, disparut pour une destination inconnue.

Il est probable qu'il se rendit à Paris, pour être interrogé par la police judiciaire.

Nous avons également appris que le fakir en question était très connu sur les foires de la région parisienne et qu'il était en rapports suivis avec Bellanger.

On comprend pourquoi la police judiciaire attribue une telle importance à l'audition de pseudo fakir. La Sûreté amiénoise, qui suit l'affaire de très près, n'a pas laissé partir le pseudo fakir sans espoir de retour, comme on peut l'imaginer.

A LA COUR SUPÉRIEURE D'ARBITRAGE

Rejet de la requête de la Chambre des Assureurs de l'arrondissement de Lille

Paris, 29. — La Cour supérieure d'arbitrage a, dans sa séance du mercredi 22 juin, rejeté la requête de la Chambre des Assureurs de l'arrondissement de Lille contre une sentence rendue le 21 décembre 1937 qui a déclaré que la loi du 24 juin 1936 était applicable aux rapports entre agents généraux d'assurances et leur personnel et qui a relevé les salaires et les allocations familiales dus à ce personnel.

UNE RÉCEPTION DES ARCHITECTES A LA PRÉFECTURE DU NORD

M. Fernand Carles, préfet du Nord, a reçu mercredi, à 16 h. 30, en son cabinet, une délégation de la Société des Architectes du Nord, conduite par MM. Maillard, président ; Cockempot, Buhrer, Baert, membres du comité de direction de la société, venue pour soumettre au préfet les doléances de la Société des Architectes, consécutives à la crise du bâtiment.

Le préfet a pris note des desiderata qui lui étaient soumis.

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 30 juin 1938. — Soleil : Lever, 3 h. 52 ; coucher, 19 h. 56. Lune : Lever, 7 h. 44 ; coucher, 21 h. 26. Aujourd'hui : Saint Martial. — Demain : Saint Thierry

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 29 juin 1938, à 17 h. 45. Baromètre : 757 mm. 7 ; hausse depuis la veille, à 17 h. 45 : 2 mm. 8 ; Thermomètre : Fronde : 17.8 ; Minima : 14.2 ; Maxima : 19.2 ; Etat hygrométrique : 68 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 17 h. 45 : Traces ; Direction du vent : Ouest-Sud-Ouest ; Force : Très fort ; Direction des nuages : Ouest-Sud-Ouest ; Etat du ciel : Nuageux ; Prévisions pour aujourd'hui : Belles éclaircies ; Vent fort.